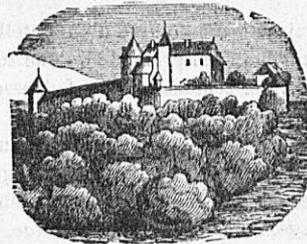




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4 50
. . . 6 mois, » 2 50
Etranger . . 1 an, » 9 —
. . . 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁵⁵ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ ← Bulle, arr. 8⁵⁵ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁵

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haassenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

AVIS

Nous prions l'honorable public de remettre directement au bureau de « LA GRUYÈRE », rue du Tir 131, les annonces locales destinées à notre journal. Par contre, les annonces de provenance étrangère au canton nous parviennent par l'entremise de l'agence de publicité Haassenstein & Vogler.

BULLE, le 6 février 1903.

Les élections communales.

Le renouvellement des conseils communaux aura lieu le 8 mars. L'application de la proportionnelle est facultative.

Dans les villages, les votations se font en général calmement, les divers partis se mettant assez facilement d'accord sur une liste d'entente. Il y a cependant quelques communes où il y aura lutte; nos amis feront dans ce cas tout leur devoir et marqueront énergiquement la vitalité du parti libéral.

A Bulle, chaque parti paraît nettement décidé à marcher sous son propre drapeau.

Les deux groupes conservateurs y ont bon appétit et ne réveraient, rien moins, dit-on, que d'enlever un ou deux sièges à la majorité actuelle.

On compte sur les inévitables rivalités de personnes dont les petites localités sont l'habituel théâtre, sur les différences de nuances dans les principes et enfin sur les intérêts de quartiers.

Le calcul serait bon, si les libéraux-radicaux étaient incapables de réflexion et d'esprit public. Ce n'est heureusement pas le cas: partout nous avons constaté que les citoyens progressistes avaient conscience de la gravité de la situation et

n'étaient pas disposés à faire le jeu de leurs adversaires.

Ils sont au contraire résolus à rester sur le seul terrain des principes, à n'envisager qu'une chose, la nécessité de maintenir et même fortifier la majorité libérale-radical du Conseil communal. C'est là un devoir pour chacun de nous et celui qui y faillirait, encourrait une grave responsabilité.

Tous feront donc les sacrifices nécessaires, sans défaillance, animés du seul désir de faire triompher intégralement la liste libérale.

A. & M.

Scepticisme et tolérance.

Nous extrayons d'une étude faite par M. Paul Acker, sur le scepticisme, quelques passages qui nous ont paru intéressants. Cet écrivain distingue deux espèces de scepticismes; il y a d'abord le scepticisme courant, le faux scepticisme, monnaie dont beaucoup d'esprits, désabusés avant l'âge par ignorance ou fatuité, pensent tirer une auréole d'originalité. C'est donc un réel travers qui a malheureusement cours dans nos milieux politiques et que M. Acker stigmatise comme suit:

« Communément, le sceptique, par fol orgueil ou paresse hautaine, ne se préoccupe de rien de ce qui touche la collectivité; il s'estime à une trop précieuse valeur pour donner une minute d'attention aux actes et aux paroles de ses semblables, et il chérit trop son repos de corps et d'esprit pour se fatiguer à de si mesquins soucis. Ne croyant à la sincérité d'aucun homme et d'aucun fait, pourquoi se mêlerait-il à la vie publique? Peu lui chaut que son pays soit prospère ou malheureux, et qu'il soit gouverné démocratiquement ou par droit divin: à vrai dire, il n'a pas de patrie; partout où il vit bien, il en trouve une.

— Pour le moment, mon temps est très limité: à peine pourrai-je consacrer trois heures par jour à votre file. Mais, ces heures, il faut que j'ai la liberté de les employer comme bon me semblera, suivant l'occasion, mais toujours d'après un plan bien déterminé à l'avance.

— Et pendant que vous ne serez pas là, Amédée doit-il demeurer inactif?

— Nullement. Mille votre fille lui enseignera alors le français. Pour le reste, ainsi que Jéhova, je ne souffrirai pas d'autres dieux à mes côtés. Car, voyez-vous, monsieur Fininger, s'il y a un fait qui parle contre l'instruction que l'on dispense à l'école, et qui, par contre, est tout à l'avantage de celle que l'on distribue en famille, c'est que, pour cette dernière, une seule personnalité exerce toute son influence, en suivant toujours la même ligne, sur l'enfant confié à sa direction. La multiplicité des maîtres nuit autant à l'éducation qu'elle contribue peut-être à l'éducation de la jeunesse.

Dans ce cas, il vous faudra loger chez moi et surveiller mon garçon pendant ses loisirs.

Le docteur réfléchit un instant, puis répondit:

— Cela n'est pas possible maintenant. Mes autres travaux ne me le permettent pas. Cependant, je vous prierais de ne donner aucun autre maître à votre enfant avant le commencement de l'été, ou, si vous voulez, dès qu'il sera un peu familiarisé avec mon enseignement...

Le monde se limite à lui-même, à ses plaisirs, à ses ennuis, à ses appétits; il ne lèverait pas le doigt pour empêcher une catastrophe, si cette catastrophe ne l'atteint pas. Il est ainsi, au milieu de la société, un être inutile, et par suite nuisible, comme dans tout mécanisme un rouage qui ne fonctionne plus. Il est même un dissolvant terrible: il corrompt ce qui l'entoure, car il crée parmi les volontés faibles et les intelligences simples des initiateurs.

A côté de ce scepticisme bas et populaire, il y a l'autre, le vrai, le bon, le nécessaire scepticisme, celui qui devrait être à la base des relations entre les hommes, celui qui permet aux esprits éclairés de juger les événements sans passion, sans parti pris, l'opposé de cette funeste habitude qui consiste à nous faire voir dans tout ennemi politique ou même dans toute personnalité qui n'est pas restée dans le cadre étroit de la conception de la masse, un traître, un vendu; déjà autrefois Paul-Louis raillait ce penchant en ces termes: « Ce monsieur m'appelle jacobin, révolutionnaire, plagiaire, voleur, empoisonneur, faussaire, pestiféré, enragé, imposteur, calomniateur, libelliste, homme horrible, ordurier, grimacier, chiffonnier. C'est tout, si j'ai mémoire. Je vois ce qu'il veut dire, il entend que lui et moi sommes d'avis différents. »

M. Paul Acker définit ainsi le scepticisme véritable, celui que l'on pourrait aussi appeler la *tolérance*: « Le sceptique, le vrai sceptique sait que dans toute erreur, il y a une âme de vérité et que dans toute vérité, il y a par contre, une parcelle d'erreur. Tout est relatif, car tout ce que nous pensons est humain et rien de ce qui est humain n'est absolu et ce qui est relatif est nécessairement, dans de certaines mesures, faux. Le raisonnement le plus solide ne le convaincra pas: il y saisira toujours quelque vice,

— Soit!... Mais, en été?... Alors, vous devez vous résoudre à devenir tout à fait le nôtre, monsieur le docteur. Nous allons à la campagne. Si vous nous promettez de venir avec nous, je me soumettrai à votre unique condition, bien que je craigne qu'avec trois heures de leçons par jour, Amédée ne perde le goût de l'étude.

— N'ayez aucune inquiétude à cet égard. Je crois, au contraire, que sous peu il travaillera sans avoir besoin d'impulsion étrangère, comme l'un de nous le fait par goût ou par inclination naturelle.

Et, pendant l'été, vous ne nous quitterez pas?

— Je vous le promets.

Il ne restait plus qu'un point à régler: les honoraires. Mais M. Fininger n'abordait pas volontiers cette question en présence d'un homme dont le caractère, tout de noblesse et d'idéalisme, s'affirmait si hautement. Toutefois, il fut bien obligé de le faire lorsqu'il vit que le docteur se levait pour prendre congé. Il invita donc le jeune savant à fixer la somme de ses appointements; mais Jean s'y refusa, tout en déclarant qu'il en laissait le soin à M. Fininger. Alors, ce dernier prononça un tel chiffre que le nouveau précepteur voulut protester. Mais le père de Dongaldine coupa lestement toute discussion sur ce sujet, en disant:

— Et à quel temps de la journée pensez-vous donner vos leçons?

— De sept à dix heures du matin. (A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 17

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN
Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Le père de Dongaldine ne put arrêter le sourire qui vint effleurer ses lèvres.

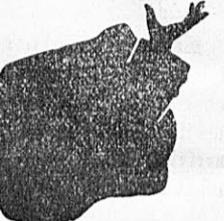
— Cela va de soi, fit-il enfin. Seul vous serez le maître, aussi bien dans vos leçons, qui embrasseront sans doute les branches principales, que dans le choix de la méthode et des ouvrages.

— Dans mes leçons? Mais j'espère bien n'en donner aucune jusqu'au moment où Amédée se sera habitué à son professeur.

M. Fininger regarda avec un certain étonnement ce professeur d'une nouvelle sorte. Après un instant de silence, il reprit:

Aucune leçon? Je croyais, c'est-à-dire, M. le professeur Grégor m'avait dit que vous enseigneriez le latin et l'une ou l'autre branche scientifique. Dongaldine se charge du français. Ou bien aimeriez-vous mieux prendre cette langue et la gymnastique, le dessin et la musique, la religion et que sais-je encore? Assurément, si votre temps...

provenant d'un refroidissement
L'Emplâtre Rocco
qui est ordonné par les médecins, se distingue par son efficacité merveilleuse.
Remarquez le mot **ROCCO** s. v. p.
Fr. 1.25 dans les pharmacies: **Barras et Gavin**, à Bulle.



le 15 février:
SSEE
Blanche, à RIAZ
NCERT
ate.
ÉRAULAZ, aubergiste.

S FILLES
continuellement des
es filles
ue de chocolat
[760
lès le commencement.

ultivateurs.
in et de chanvre Burgdor
commande pour le filage et
garantissant un travail
ÉPOTS: (H5974Y)
commissaire, Bulle.
mierre, Romont. [1014

OUER
un appartement de
e et gal-tas.
E, à la même adresse,
n et regain.
INET EUSSARD.
n de chaussures,
EPAGNY [23

AUREAU
ie, chez M. DUPASQUIER,
s (La Tour). [32

ous toussiez
AVEZ PAS
chose que les
DES VOSGES
remède pré-
cieux contre
rhumes, toux,
catarrhes,
bronchites.
En vente
partout.

Déposé
BRUGGER & PASCHE,
confiserie, Genève.
autre bonbon ne portant pas le
initiales B. et P. est une contrefaçon
(H233X)(25

« LA GRUYÈRE » A BULLE:
tures,
COMMERCIALES
sociale imprimée,
4 fr. le mille.
A LETTRES
tes parchemin, toile.
e laiterie, etc.

Cartes de visite
N FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

puisque'il est l'œuvre d'une intelligence limitée, si étendue et si profonde qu'elle soit.

Aussi connaissant sa faiblesse et celle de ses frères, il ne s'irrite jamais et, pas plus que les multiples vicissitudes de la fortune, les contradictions acharnées qui nous partagent ne bouleversent le calme de son âme et n'ébranlent son courage. *Impairdum faient ruinae*. Il chérit et goûte les belles actions, mais il ne pousse pas de cris indignés, quand une infamie se commet. Nous sommes ainsi faits que nous sommes capables à la fois des choses les plus laides et les plus généreuses. Aussi aime-t-il les hommes justement parce qu'ils sont faillibles et c'est avec émotion qu'il assiste à leurs intrigues et à leurs lettres.

S'efforçant de tout comprendre, il tend vers l'idéal le plus noble qui soit : développer son intelligence au point que rien de ce qui est mortel ne lui demeure obscur ; développer son cœur au point de ne jamais être méchant ou injuste. > A. & M.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Conseil fédéral. — Par décision du 21 janvier 1902, le Conseil fédéral a invité son département militaire à rechercher si, depuis 1874, et dans quelles conditions, des officiers, sous-officiers ou soldats de l'armée suisse ont reçu des ordres de souverains ou de gouvernements étrangers, et à lui présenter un rapport à ce sujet. En suite de ce mandat, le département militaire a adressé aux autorités militaires, ainsi qu'aux chefs d'armes et aux chefs de service une circulaire les invitant à faire l'enquête nécessaire.

Les rapports parvenus au département ayant exigé quelque complément, ce n'est que tout dernièrement que cette affaire a vu sa solution. Il résulte de l'enquête que 25 militaires ont reçu un ou plusieurs ordres. Le Conseil fédéral estime qu'en présence du texte parfaitement clair de l'article 12 de la Constitution fédérale de 1874, les militaires n'auraient pas dû accepter les distinctions qui leur étaient offertes. Néanmoins, comme il y a longtemps qu'ils les ont reçues, il ne leur a pas demandé de les renvoyer ; en revanche, il a cru devoir leur rappeler qu'il leur est interdit de porter, non pas seulement en Suisse, mais aussi à l'étranger, une décoration ou le titre qui pourrait y être attaché.

Traités de commerce. — Une publication du Département fédéral du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, invite toutes les associations professionnelles n'appartenant à aucun des trois groupes : Union suisse des paysans, Union suisse des arts et métiers et Union suisse du commerce et de l'industrie, ainsi que les intéressés particuliers qui voudraient encore exprimer des vœux au sujet des futurs traités de commerce, à s'adresser par écrit, avant le 13 février, à la division du commerce dudit Département.

Pigeons voyageurs. — Le Conseil fédéral soumet aux Chambres un projet de loi concernant l'importation et l'utilisation des pigeons voyageurs de Suisse à l'étranger et de l'étranger en Suisse.

Le but de ce projet de loi est d'empêcher l'utilisation des pigeons voyageurs en temps de guerre au détriment de la Suisse.

Berne. — Mardi matin a eu lieu à Berne le tirage au sort des lots de la 3^e émission de la loterie organisée en faveur du théâtre de Berne. Le numéro 1 de la série 85,303 gagne 30,000 fr. Le numéro 10 de la série 76,374 gagne 10,000 fr. Le numéro 9 de la série 66,310 gagne 5000 fr.

Bâle-Ville. — Jeudi dernier, un ouvrier célibataire, âgé de 25 ans, occupé dans une fabrique

de savon de Bâle, était en train de faire fondre de la graisse dans une chaudière. Soudain, le pauvre savonnier perdit l'équilibre et tomba la tête la première dans la graisse bouillante. L'infortuné, grièvement brûlé a été transporté à l'hôpital. Son état inspire de vives inquiétudes.

St-Gall. — Trois jeunes gens qui patinaient sur le lac entre Uerikon et Rapperswyl ont été précipités à l'eau, la glace s'étant rompue. Le nommé Huber, âgé de 26 ans, s'est noyé.

Argovie. — Deux jeunes gens de la contrée, nommés Bühlmann et Gloor, se sont noyés dimanche en patinant sur le lac Hallwyl.

Vaud. — Un violent incendie a éclaté samedi soir, à 9 heures, et qui est dû à la chute d'une lanterne sur un fenil, a complètement détruit les dépendances et l'appartement du jardinier du presbytère, à Beaulieu, près Lausanne. On a réussi à protéger la villa. Une foule énorme s'était portée sur les lieux qu sinistre.

— **Un assassinat à Yverdon.** — Un crime a été commis lundi après-midi dans la rue de la Plaine, par un jeune homme, G. E., adonné à la boisson. Rentré à Yverdon depuis quelques jours, ce malheureux a assommé sa vieille tante pour la voler, et, après avoir dissipé une petite valeur qu'il a trouvée sur sa victime — 7 fr., a-t-il dit, — est allé se constituer prisonnier au poste de police en donnant cyniquement tous les détails de son affreux forfait, qui s'explique d'autant moins que cette vieille tante avait toujours été très bonne envers lui.

Ce mauvais drôle, qui appartient à une très honorable famille ressortissante d'Yverdon, a toujours eu une conduite déréglée, qui faisait le désespoir de ses parents.

Le crime a été commis dans le galetas de la victime. D'un coup de talon, E. l'a assommée, puis il l'a étranglée.

Le meurtrier est âgé d'environ 27 ans ; Mlle E., sa tante en avait 68.

Catastrophe évitée. — On téléphone à la *Revue* :

Le train pour Lausanne, partant de Genève à 9 h. 30 du soir, avait quitté la gare de Nyon et filait sur Gland, lorsque à peu près à égale distance de ces deux stations, il stoppa brusquement. Les voyageurs apprirent bientôt que la cause de cet arrêt imprévu était le déraillement sur la voie du lac, d'un train de marchandises venant de Lausanne. Les deux voies étaient obstruées par de lourds wagons chargés de houille et de bois et qui étaient sortis des rails.

L'accident venait de se produire. Le chef de gare de Nyon l'ignorait donc au moment où le train de voyageurs s'éloignait. Il s'en est même peu fallu que le convoi de marchandises ne déraillât au moment précis où arrivait, sur la voie de la montagne, le train de voyageurs.

Personne n'a été blessé, mais les dégâts matériels doivent être assez importants. Plusieurs wagons ont été détériorés. L'un, chargé de planches, se trouvait sur un wagon de houille ; d'autres ont été télescopés.

Les travaux de déblaiement ont contraint les voyageurs à demeurer en panne, durant trois heures. Ce n'est que vers 2 heures jeudi matin, au lieu de 11 h. 25 du soir, que leur train est arrivé à Lausanne.

Neuchâtel. — *Accident.* — Dimanche matin, trois jeunes garçons âgés de 13 à 14 ans traversaient à pied le Doubs non loin des Brenets, lorsque la glace se rompit. Tous trois disparurent dans l'eau. On réussit à les en retirer, mais les deux frères, les jeunes Taillard, étaient morts et le troisième a succombé peu après.

ÉTRANGER

France. — On télégraphie de Paris à la *Gazette de Francfort* :

Dans la conférence de mardi du groupe républicain de la Chambre, on a demandé à Jaurès s'il avait réellement l'intention de reprendre l'affaire Dreyfus. Jaurès a énergiquement affirmé son intention de le faire ; il a ensuite exposé les motifs qui l'ont amené à cette décision et indiqué les faits nouveaux qui justifient la révision. Sous l'impression de ces communications, les assistants ont tous donné leur assentiment, mais se sont engagés à garder le secret.

La Chambre française a relevé de 1,200,000 fr. le crédit pour distribuer du vin aux soldats et de 3 millions le crédit pour la viande, les conserves et salaisons.

Angleterre. — Deux femmes ont été exécutées ensemble à la prison de Holloway à Londres.

Elles avaient été condamnées à mort pour avoir fait mourir plusieurs enfants qu'on leur avait confiés en nourrice après avoir touché à forfait des sommes assez fortes pour élever ces enfants.

Etats-Unis. — La Commission des affaires étrangères du Sénat a conclu en faveur du traité avec la Colombie pour la construction du canal du Panama.

Chine. — Le *Standard* apprend de Pékin qu'un état de choses insolite règne au Palais. Le bruit court que l'impératrice douairière de Chine serait morte.

Marc. — On télégraphie de Tanger au *Times* que la nouvelle de la victoire du sultan a été exagérée ; 30 têtes et 85 prisonniers seulement ont été ramenés à Fez. Bien que les rebelles aient subi un échec, il ne s'en suit nullement que l'affaire soit terminée, attendu que le prétendant a échappé. Bou-Hamara se serait établi dans une nouvelle position, à quelque distance de Fez, et un combat serait imminent. L'oncle du sultan, Mouley-Arassa, a reçu l'ordre de quitter Melilla et d'attaquer le prétendant.

— On mande de Tanger à *l'Impartial* que, malgré tous les démentis, Bou-Amara est prisonnier. Il a été surpris par une tribu Kabyle et emmené, malgré tous les efforts de ses partisans pour le délivrer.

Venezuela. — Les troupes du général Mathos ont été de nouveau battues par les troupes gouvernementales qui ont fait 200 prisonniers, dont 50 officiers.

Une note communiquée aux journaux dit que l'attitude des trois puissances coopérantes au Venezuela, touchant la priorité de leurs réclamations, a été mal interprétée. Ce que les trois puissances réclament, ce n'est pas que leurs réclamations aient le pas sur celles des autres nations ; c'est qu'on les considère comme séparées et comme devant être traitées directement, par ces puissances, avec le Venezuela.

Les puissances coopérantes ne s'opposent pas à ce que le Venezuela s'acquitte envers tous ses créanciers ; elles souhaitent même, de tout cœur, qu'il le fasse ; mais elles veulent savoir quel arrangement le Venezuela est disposé à faire, touchant les réclamations des trois puissances et, ce point fixé, elles veulent aussi que leurs réclamations ne soient pas enchevêtrées avec les autres. Elles continueront le blocus tant que ces deux points n'auront pas été éclaircis.

CANTON

Contrat nou

Nous portons à la teurs, directeurs orphelins, industriels des contrats d'apprentissage de l'Union suisse. Le contrat est conclu par des branches professionnelles normales d'apprentissage. Les apprentis allemands sont généralement intéressés par des Arts et Métiers de Fribourg et les métiers à la Cha

Nous recommandons l'usage de ces formes sorte de vulgarisation écrites. Ce sera pour réalisés dans la voie suisse.

L'Union suisse a adopté un règlement d'apprentissage. On y lit que n'ayant pas fait d'apprentissage, variés fixé dans la réglementation des examens de fin d'études. Les examens de fin d'études sont indiqués plus inconvénient, nous teurs, ainsi que les consulter ce règlement des indiquées plus

Le Secrétariat est tiers à Berne et les sont toujours disponibles renseignements

Dans la Gl
Glâne a relevé di près du couvent d nommé Badoud, On suppose que ayant quitté la route dans le canal de l

Loutre. — Un grammes a été tué les chasseurs du g chasse si avantage née par une pri

Incendie. — incendie a détruit nant logement, g famille de M. F. I. bue le sinistre à quantité de bois q fourneau.

Tout le mobili

Accident. — Jeune enfant, nom des brindilles de cadet, âgé de 2 1/2 mégarde, posa la le couperet s'abat

G R

Menus pro
jour de marché. guards demeurent profitant de la bo ces jours aura bie L'importance plus à diminuer ; nent, entre deux

CANTON DE FRIBOURG

Contrat normal d'apprentissage.

Nous portons à la connaissance des parents, tuteurs, directeurs d'établissements, conseils des orphelins, industriels et patrons qui ont à passer des contrats d'apprentissage, que le comité central de l'Union suisse des Arts et Métiers, secondé par des experts choisis dans toutes les branches professionnelles, a établi un contrat normal d'apprentissage. Ces contrats pour les apprentis et apprenties rédigés en français et en allemand sont gratuitement mis à la disposition des intéressés par le Secrétariat de l'Union suisse des Arts et Métiers, à Berne, le Musée industriel de Fribourg et le comité de la Société d'arts et métiers à la Chaux-de-Fonds.

Nous recommandons aux intéressés de faire usage de ces formulaires, et de favoriser de la sorte la vulgarisation des contrats d'apprentissage écrits. Ce sera pour les arts et métiers un progrès réalisé dans la voie de l'unification de la législation suisse.

L'Union suisse des Arts et Métiers a aussi adopté un règlement concernant les examens d'apprentis. On y lit entre autres que les apprentis n'ayant pas fait un temps réglementaire d'apprentissage, variant suivant les professions, mais fixé dans la règle à 3 ans, ne sont pas admis aux examens de fin d'apprentissage. Pour éviter cet inconvénient, nous prions les parents et les tuteurs, ainsi que les industriels et les patrons, de consulter ce règlement que l'on trouve aux adresses indiquées plus haut.

Le Secrétariat de l'Union suisse des Arts et Métiers à Berne et le Musée industriel à Fribourg sont toujours disposés à donner gratuitement tous les renseignements relatifs à ce sujet.

Dans la Glâne. — La Préfecture de la Glâne a relevé dimanche, dans le lit de la Glâne, près du couvent de la Fille-Dieu, le cadavre d'un nommé Badoud, de Siviriez, horloger ambulante. On suppose que B. s'est trompé de chemin, et ayant quitté la route cantonale, est allé tomber dans le canal de la Glâne.

Loutre. — Une belle loutre pesant sept kilogrammes a été tuée sur les bords de la Glâne par les chasseurs du groupe Gillard, de Lussy. Cette chasse si avantageuse à la pisciculture est rémunérée par une prime.

Incendie. — Samedi, à 4 h. du matin, un incendie a détruit à Delley un bâtiment comprenant logement, grange et écurie, habité par la famille de M. F. Delley, et taxé 2000 fr. On attribue le sinistre à l'inflammation d'une certaine quantité de bois qu'on avait mis sécher dans le fourneau.

Tout le mobilier est resté dans les flammes.

Accident. — Vendredi matin, à Neyruz, un jeune enfant, nommé Rossier, s'amusa à couper des brindilles de bois avec un couperet. Son frère cadet, âgé de 2 1/2 ans, s'approcha de lui et, par mégarde, posa la main sur le tronc au moment où le couperet s'abaissait. Il eut deux doigts coupés.

GRUYÈRE

Menus propos. — Journée calme, jeudi, jour de marché. C'était à prévoir. Les campagnards demeurent occupés aux charrois des bois, profitant de la bonne neige que le beau soleil de ces jours aura bientôt fait disparaître.

L'importance de nos marchés tend toujours plus à diminuer; le producteur, l'agriculteur vient, entre deux trains, écouler leurs produits :

légumes, beurre, œufs, miel, etc., et s'en retournent à domicile. Ils ne font plus, ou presque plus, leurs achats en ville; ce qu'ils ne trouvent pas chez eux, au village, sera acheté au dehors, demandé à une grande maison de détail, dont les innombrables et mirifiques prospectus, prix-courants, ont séduit nos campagnards. Pendant ce temps, le petit commerce local végète péniblement.

Reviendront-ils les marchés de jadis qui faisaient de Bulle, le centre commercial de la Gruyère ?

* * *

Plus animée a été la séance du Conseil général de Bulle, de mercredi soir. Près de vingt-cinq membres y assistaient.

L'assemblée avait à statuer sur :

une pétition de la corporation des bouchers, et le Projet de budget de la Commune pour 1903.

Le premier point a fait, à lui seul, l'objet d'une discussion très nourrie. La pétition tendait à l'abrogation de l'article du règlement des abattoirs, astreignant nos bouchers à peser le bétail destiné à l'abattage. Appuyé par les signatures de nombreux membres du Conseil, ce recours a été admis en principe. En compensation du déchet des recettes résultant de ce fait, les jetons d'abattage ont été majorés de 50 cent. pour le gros et 10 cent. pour le petit bétail.

Le projet de budget pour 1903 a été adopté tel qu'il était présenté par le Conseil communal.

Il prévoit un total de dépenses de Fr. 134,790 — et un total de recettes de > 127,670 —

d'où un déficit de Fr. 7,120 —

L'embellissement de la Ville entre en ligne de compte pour le chiffre de 7000 fr. répartis comme suit : 2000 fr. pour l'expropriation de l'immeuble Jordan et 5000 fr. pour l'élargissement de la rue de la Sionge. C'est là un point qui mérite d'être noté et dont nous félicitons notre Edilité.

CHRONIQUE AGRICOLE

Causerie horticole.

Plantation des arbres fruitiers.

La création d'un verger ou même la plantation d'arbres fruitiers n'est pas un travail si simple que beaucoup d'amateurs pourraient le croire et, sur ce sujet, il y aurait matière à plus de vingt articles de journaux.

Nous nous bornerons dans cette causerie à ne parler que des points généraux se rapportant à ces plantations.

Tout d'abord, établissons une différence entre le jardin fruitier et le verger. Dans le premier, on trouve toutes espèces d'arbres de rapport, soumis à la taille et conduits selon les principes de l'arboriculture; dans le second, ce sont des arbres de plein vent, poussant à leur gré et presque abandonnés à eux-mêmes.

Partout où il y a possibilité, on doit établir un verger, petit ou grand, pour sa consommation ou pour la vente des fruits. Toutes les fois qu'on le peut, on plante les arbres de rapport près des habitations, afin de les préserver des dégâts causés par les maraudeurs.

Les arbres à fruits précoces, tels les cerisiers, seront plantés dans les bords afin qu'on ne soit pas obligé de fouler l'herbe pour en faire la cueillette. Les arbres à noyaux y occuperont la plus petite place, tandis qu'en revanche on fera dominer les arbres à pépins : le poirier et le pommier.

Qu'il s'agisse de spéculation ou de fruits pour la consommation, il faut toujours mélanger les variétés et rechercher dans tous les fruits ceux qui sont précoces : pour la vente, ils auront plus

de valeur, et pour la table, étant nouveaux, ils seront d'autant mieux accueillis. Tandis que pour les fruits qui arrivent à maturité au moment où ils regorgent de tous les côtés, ils sont toujours délaissés sur les marchés.

Mais, s'il s'agit de poirier et de pommier, il ne faut pas abuser des variétés précoces, car leurs fruits ne se conservent guère et, même en trouvant des débouchés aux produits, il y a quelquefois des pertes et il faut préférer pour la plantation en grand les fruits d'hiver, c'est-à-dire les fruits de conserve dont la maturité est échelonnée de l'automne au printemps.

Si le manque de terrain ou sa mauvaise situation empêche la création d'un verger, on peut toujours planter les arbres le long des haies où nous voyons souvent des broussailles et des arbres inutiles.

Le meilleur moyen pour avoir de bons arbres fruitiers est de suivre les expérimentations d'un pépiniériste.

Dans quelques semaines ce sera l'époque du greffage en fente. Cette méthode est bien connue partout. Que chaque arboriculteur se mette en quête de bons sujets, que les arbres produisant des variétés médiocres soient rabattus et qu'en place on y surgreffe de beaux et bons fruits, qu'on recherche dans les haies ou à la lisière des bois les sauvageons qui, greffés en place, fourniront déjà cet automne des arbres à transplanter.

F. BOISSARD.

Contre le rhumatisme lombaire (courbature)

J'ai écrit M. M. O., de Berlin, fait usage de votre emplâtre Ecco que m'avait recommandé un ami. Si tous les remèdes agissaient comme celui-là, il n'y aurait bientôt plus de malades. Les emplâtres Ecco se trouvent dans les pharmacies au prix de 1 fr. 25 la pièce.

Seul le fer rend au sang

toute sa force; aussi les préparations ferrugineuses sont-elles nombreuses, mais combien peu sont facilement supportées par le malade. Le véritable Cognac Golliez ferrugineux, en même temps que fortifiant, excite l'appétit et facilite la digestion, ce qui lui a valu sa réputation universelle. Se vend en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Exiger la marque des Deux Palmiers.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Abonnements à LA GRUYÈRE :

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an . .	Fr. 4 50	1 an . .	Fr. 9 —
6 mois . .	> 2 50	6 mois . .	> 5 —

Les demandes d'abonnement de l'ÉTRANGER ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées de la valeur, soit 9 fr. pour l'année ou 5 fr. pour six mois.

Après le 12 février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour l'année 1903. Nous prions nos abonnés de bien vouloir leur faire bon accueil.

Un bon charretier

est demandé immédiatement. [109]
S'adresser au bureau du journal.



ETUDE D'AVOCAT

E. DUPRAZ, avocat,

sera à l'Hôtel de Ville, à Bulle, tous les jeudis, dès 9 heures du matin.

Consultations. — Concordats. — Représentation dans les poursuites et faillites.

— Contentieux administratif —

Dimanche 1^{er} février :

OUVERTURE DU

Café des Ormeaux,
A LA TOUR-DE-TRÈME

Consommation de premier choix
— Bière de Beauregard —

Se recommande : Lydie RUFFIEUX-CORBOZ

FABRIQUE DE MEUBLES ET TAPISSERIE
C. SAVARY

Magasin rue Chaponnière 7, Genève.

Grand choix de MEUBLES en tous genres.

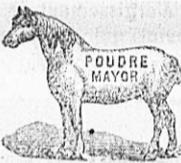
Crins, laine, duvets, couvertures, tapis et linoleum.

ETOFFES POUR MEUBLES

Prix défiant toute concurrence.



POUDRE MAYOR
tonique, dépurative, antiépidémique
POUR LE BÉTAIL



de B. MAYOR, vétérinaire et pharm.
Vente en gros : Vve Alf. DELISLE & C^e, fab^{ca}, Lausanne, et A. PANCHAUD, Vevey.
Attention aux contrefaçons. — En vente partout.

Vente d'immeubles.

Lundi 9 février prochain, de 2 à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, la commune de Bulle exposera en mises publiques :

1^o Le bâtiment de l'ancien abattoir sis rue de Bouleyres : Mise à prix : 28.000 fr.

2^o Une partie de terrain communal située vis-à-vis de l'usine Baty, à détacher de l'art. 1420a du cadastre de Bulle.

Bulle, le 26 janvier 1903.
Le Secrétaire communal.

Mises de bétail.

Mercredi 11 courant, dès 2 heures, les héritiers de M. Joseph STERROZ vendront en mises publiques, à la Tour-de-Trême, 5 vaches, 4 génisses et 1 jument.

Je suis acheteur

de 15 à 20 wagons de lattes à plafonds, épaisseur 3 lignes, largeur 1 pouce, longueur 1 à 4 mètres, avec la moyenne de 2 m. 65 les prix franco wagon Romont ou Bulle.

Adresser les offres sous chiffre 0491 B à Orell-Füssli, publicité, Berne. (H?B)[79]

FOURRAGES

On trouvera toujours, chez le soussigné, de la paille pour litière et pour « fonêtre », ainsi que du foin pour chevaux, le tout de première qualité.

Emile DUNAND, Vaulruz.

LIQUIDATION

Pour cause de remise de magasin, liquidation complète, au prix de facture, de mercerie et quincaillerie au magasin de Paul FASEL, La Tour.

A vendre :

Une grande et forte machine à coudre, à bas prix, pour tailleur.

S'adresser au bureau du journal. [77]

Apprenti-fromager

est demandé chez M. Denis ROBADEY, à Echallens.

Dimanche 15 février :

CASSÉE

à la Croix-Blanche, à RIAZ

CONCERT

Invitation cordiale.

81] THÉRAULAZ, aubergiste.

JEUNES FILLES

On engage continuellement des jeunes filles

à la Fabrique de chocolat de Broc.

Bon salaire dès le commencement. [760]

CHAQUE DAME

trouve occupation rémunératrice en faisant des travaux manuels faciles. Le travail est envoyé dans toutes les localités. Echantillons et prospectus contre 30 cent. en timbres-poste.

M^{me} Sophie ISLER, Liestal.

AUX CHARMETTES-FRIBOURG

GRAND BAL MASQUÉ

Jeudi gras 19 février 1903

Orchestre Estudiantina de Genève

PRIX D'ENTRÉE : Danseurs : 5 fr. — Spectateurs : 2 fr.

Location de costumes dans l'établissement.

Les costumes propres et décents seront seuls admis. La police du bal sera sévère. SERVICE SUPPLÉMENTAIRE DE TRAMWAY

Commerce de vins en gros.

OSWALD GEX, BULLE

Avis au public

J'ai l'avantage de porter à la connaissance de mes honorables clients les importants achats d'excellents crus faits en octobre, novembre et décembre derniers.

Fendants et Amigne du Valais. Environ 30,000 litres, encavés à Bulle.

Vins vaudois. Mises de la commune de Lausanne : Abbaye, Mont-sur-Rolle, environ

Propriété de MM. Charbon et Failletaz, Mont-sur-Rolle, environ : 40,000 litres.

La récolte de M. Gustave Auberjainois, à Tartegnin, reconnue pour la meilleure de l'endroit, environ : 28,000

Mises de la commune de Vevey : Vins de l'Hôpital avec un vase de choix, cave des Gonelles : 33,300

A Corseaux-s-Vevey, chez divers vigneron, plus de : 60,000

Encore plus, récoltes de Vevey et environs pour un total de plus de : 20,000

Vins de la Gorges (propriété de M. Schenk, prof.), Villeneuve, Yverne.

Tous ces vins sont en vente par petites et grandes quantités au gré du client, pris sur place ou rendus sans frais à domicile. Fûts de toutes grandeurs à disposition.

On peut déguster tous ces choix dans les caves du propriétaire

Dans mes caves à Bulle plus de : 80,000 litres

vins vaudois, vieux et nouveaux, où l'on peut chaque jour les déguster.

Vins français 1900-1901, Beaujolais et Bourgogne de provenance directe.

En vente : plus de 6000 bouteilles de la Gorges-Villeneuve au prix de 1 franc la bouteille (verre perdu) par caisse de 30 bouteilles

2000 bouteilles CHASSAGNE (Bourgogne) 1898, à 1 fr. 25 la bouteille

Excellents vins vaudois depuis 40 centimes le litre.

Se recommande : Oswald GEX

73](H27B)

Café Fribourgeois, Bulle.

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public de la ville et de la campagne que, depuis le 25 décembre, il dessert le Café Fribourgeois, à Bulle, dont il est propriétaire.

Restauration soignée à toute heure. — Dîner depuis 90 cent. — Fondues. — Vins de premier choix.

Se recommande : Bière du Cardinal.

1250] Marcel TORRIANI

Un particulier cherche

jeune cocher

sobre, ayant bon caractère, et sachant bien conduire (2 chevaux).

S'adresser sous B509 V à Haasenstein et Vogler à Berne. (H?F)[100]

On demande

une fille, aimant les enfants, et sachant laver.

S'adresser au bureau du journal. [102]

On demande à louer

pour le 1^{er} avril, un logement au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal. [99]

ON CHERCHE

une jeune fille sachant faire le ménage dans une bonne famille.

Traitement familial serait assuré. Offres sous chiffres Mc745Z à Haasenstein et Vogler, Zurich. (H?F)[106]

On demande

2 bons vachers pour la montagne, sachant bien traire, et 1 « boebe ». Bons gages.

S'adresser à M. Louis DUPOUR, les Avants sur Montreux (H?F)[107]

ON DEMANDE

une bonne servante de toute confiance, connaissant les travaux de la maison.

S'adresser au bureau du journal. [104]



J. KLAUS
LE COCILE (SUISSE)

Choix de Cartes de visite
à l'imprimerie de la Gruyère.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP-ÉDITEURS



ABONNEMENT

Suisse : . . . 1 an, 10
... 6 mois, 6
Etranger : 1 an, 12
... 6 mois, 8
payable d'avance

Prix du numéro : 5

On s'abonne dans
bureaux de pos

BULLE

Autour

La presse sui

question du nouv

aura son dénouem

L'opinion géné

d'attaque et de d

son, il serait pué

réserve au nouve

A titre de curio

teurs les princip

peuple suisse, lar

Comité central p

et signé par un

de tous les canto

que la politique

de la proclamation

Groupe politique

Cet Appel, qu

débatte par l'exp

« Pas plus qu'

n'est parfaite. M

ensemble et dans

générale du pay

à votre ratificati

serrée, partout a

tive.

Pour quelles r

créer un nouvea

La condition

Particulière de n

courager et à pr

notre pouvoir, n

seules, nous per

LA PA

pa

Traduit

Vous êtes matina

ne nuira pas à mon

quez bien de ne ren

annoncer à Amédée

entre aussitôt en vi

— Oui, je vous e

Le docteur s'incl

ger s'empara de sa

compagna jusqu'à l

lui.

— Ce sont de br

en sortant de la ma

cette impression, qu

thousiasme, par d'a

moins il se l'imagin

— Ce sont réelle

encore bien plus n

m'apparaît comme

en est l'âme et la lu

indignes d'elle.